

GUIDE ERASMUS + 2025-2026





INTRODUCTION

La mobilité des apprentis a toujours été une préoccupation majeure de l'ADESA CFA SACEF, convaincu que leur mobilité concourt au développement des compétences essentielles pour les futures générations.

L'engagement de quatre partenaires : **CY Cergy Paris Université**, **l'Université Sorbonne Paris Nord**, une école d'ingénieur, **l'ESME** une école de commerce **EDC Business school**, tous déjà chartés Erasmus +, a acté la création du consortium T.E.A.M afin de permettre aux apprentis de ces écoles de bénéficier de bourses ERASMUS +. Le Consortium T.E.A.M a été accrédité en janvier 2022, **pour le développement de la mobilité en situation de travail.**





La Mobilité individuelle en situation de travail

DANS CE CADRE, L'APPRENTI EFFECTUE :

- Une mission professionnelle sous la forme d'un stage.
- Une mission professionnelle dans le cadre d'un contrat de travail local (salarié).
- Une mission humanitaire.



Deux modalités de mobilité internationale sont éligibles à la bourse Erasmus+

MISSION PROFESSIONNELLE À L'ÉTRANGER :

D'une durée de 2 mois minimum et de 12 mois maximum.

Le montant des bourses varie entre 400 et 650 € par mois selon la destination.

MOBILITÉ HYBRIDE EN SITUATION DE TRAVAIL :

La mobilité physique de 5 à 30 jours combinée avec une composante virtuelle obligatoirement en lien avec la structure à l'étranger, facilitant le travail collaboratif en ligne et le travail en équipe.

Le montant de la bourse est de 79 € par jour du 1er au 14ème jour, puis 56€ par jour jusqu'au 30ème jour.

La durée et les modalités sont déterminées par les services pédagogiques de chaque établissement.

Deux groupes de pays éligibles

LES PAYS DU PROGRAMME :

- Les 27 pays membres de l'Union européenne
- Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine du Nord, Serbie

LES PAYS PARTENAIRES :

- Les pays du voisinage européen à l'Est (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Ukraine) et au Sud (Algérie, Maroc, Tunisie, Lybie, Egypte, Palestine, Jordanie, Israël, Liban, Syrie), les Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie Herzégovine, Kosovo, Monténégro), la fédération de Russie
- Amérique, Asie, zone Afrique - Caraïbes - Pacifique

*Seulement 20% du montant de la bourse Erasmus+ peut être dédié à la mobilité vers les pays partenaires

Impact juridique

Le CFA SACEF vous accompagne sur :

- Le statut de l'apprenti durant la mobilité :
- Le maintien ou la suspension du contrat d'apprentissage
- Les obligations des apprentis et des employeurs
- Les démarches administratives et financières



**Consulter le guide
de la mobilité individuelle**



Processus

AVANT LA MOBILITE A L'ETRANGER

- Trouver une entreprise d'accueil à l'étranger
- Faire valider les missions professionnelles par le responsable de formation
- Compléter la convention de mobilité et la faire signer par toutes les parties
- Compléter, de façon concomitante, le dossier de demande de bourse Erasmus +
- Rassembler les documents constitutifs du dossier de candidature
- Etude de la demande de bourse par la Commission d'attribution

Si accord de la Commission :

- Signature du contrat Erasmus + et des annexes pédagogiques
- Signature de la charte Erasmus +

PENDANT LA MOBILITE A L'ETRANGER

- Envoi par e-mail de l'attestation d'arrivée à erasmus@cfasacef.fr
- La 1ère partie de la bourse (70%) vous sera versée dans les 2 semaines suivant la réception de cette attestation
- Faire un point avec votre référent en France

APRES LA MOBILITE A L'ETRANGER

Au retour de la mobilité, les 30% du montant de la bourse seront versés sous condition de transmettre au CFA :

- Transmission de l'évaluation finale complétée par l'employeur à l'étranger
- Un rapport qui pourra également inclure des images et des vidéos
- La complétude du questionnaire qui vous sera transmis directement par l'agence
- Les questionnaires CFA complétés
- Participation aux actions qui seront proposées par le Consortium





**"Le voyage reste le mode
d'apprentissage le plus
intense"**

- KEVIN KELLY -



WWW.CFASACEF.FR

Suivez-nous sur les réseaux

